



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

**Consultation à l'égard d'une demande d'usage conditionnel
propriété sise au 136, rue Principale, Saint-Benoît-Labre, Québec
(lots 6 119 329 et 6 119 328 du cadastre du Québec)**

PRENEZ AVIS que dans le cadre du *Règlement no 616-2022 modifié par le règlement no 619-2022 sur les usages conditionnels*, la Municipalité a reçu une demande pour l'exercice d'un usage conditionnel de la part du propriétaire de l'immeuble sise au 136, rue Principale, Saint-Benoît-Labre, Québec (lot 6 119 329 et lot 6 119 328 du cadastre du Québec).

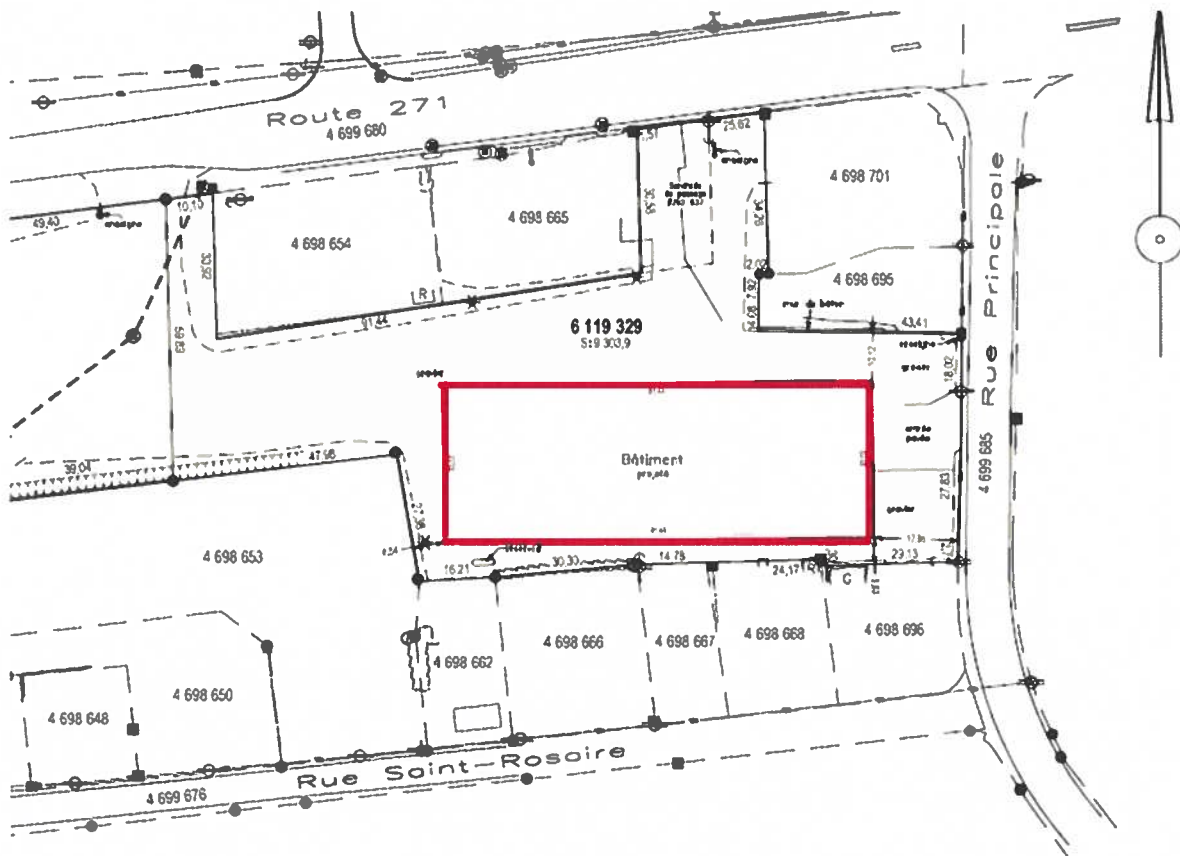
Suivant la résolution numéro 2022-059 adoptée par le conseil de la MRC de Beauce-Sartigan le 14 juin 2022, cet usage est conforme aux objectifs du Schéma et aux dispositions du Document complémentaire (art. 8 du *Règlement numéro 616-2022*, tel que modifié par le *Règlement numéro 619-2022*).

Lors de sa séance qui se tiendra le 13 septembre 2022, à 19 h 30, au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le conseil statuera sur cette demande qui a pour objet de :

- Modifier le règlement de zonage numéro 447-2006 afin de permettre dans la zone CA-40, la reconstruction d'une construction dérogatoire protégée par droits acquis dans la mesure où la dérogation concerne la marge de recul arrière et que la dérogation n'est pas augmentée dans la mesure où le bâtiment n'est pas implanté à moins de six mètres (6 m) de la ligne arrière.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Apparaît ci-après un croquis illustrant l'immeuble visé par la demande.



Toute personne qui le requiert peut obtenir une copie des *Règlements numéro 616-2022 et numéro 619-2022* ou une copie des documents déposés à l'appui de la demande d'usage conditionnel, ou obtenir des précisions en communiquant au bureau municipal, à l'adresse courriel suivante :

comptabilite@saintbenoitlabre.com ou par voie téléphonique au 418 228-9250.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 25^e jour du mois d'août 2022


Line Lessard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim